



GESTION DES FORÊTS TROPICAUX

Mobiliser en faveur des trois bassins tropicaux



Le président de la République Denis Sassou N'Guesso a lancé le 9 août à Belém, au Brésil, un appel aux dirigeants des pays ayant en partage les écosystèmes forestiers des bassins du Congo, de l'Amazonie et du Bornéo Mékong, de participer à la conférence sur la protection et la gestion durable des forêts prévue en octobre prochain à Brazzaville. « Nous serons très heureux de vous accueillir dans notre pays, d'unir ensemble nos intelligences pour parvenir à un accord qui marquera une rupture dans la longue épopée pour la préservation de l'environnement sur la planète », a-t-il déclaré.

Page 16

Denis Sassou N'Guesso délivrant son message/DR

JEUNESSE

Le Congo se dote d'un outil contre la délinquance juvénile



Les autorités après l'ouverture de l'atelier/Adiac

La stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile sera adoptée au cours d'un atelier organisé du 10 au 12 août à Brazzaville. Le document qui sera mis en œuvre dans une période de cinq ans compte cinq axes d'intervention. Il est élaboré par un consultant national avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement et du Haut-commissariat à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile.

Page 6

ECONOMIE NUMÉRIQUE

La Sopéco migre vers le digital

La plateforme Digital Nova sera installée au sein de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco). Les travaux relatifs à l'installation du système ont été lancés hier à Brazzaville par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo. Cette plateforme qui va apporter une impulsion dans le secteur de l'épargne et du crédit au Congo est le fruit du partenariat entre l'opérateur public congolais et la société indienne ATDXT Technologie.

Page 5

CONGO-ALLEMAGNE

Des axes de coopération dans le domaine agricole



Isidore Mvouba saluant la délégation allemande/DR

Une délégation des parlementaires fédéraux de l'Assemblée nationale allemande (Bundestag) conduite par Julia Klockner a eu un échange le 9 août à Brazzaville avec le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba.

Première économie de l'Union

européenne, l'Allemagne voudrait développer la coopération avec la République du Congo dans les domaines de l'économie, l'agri-

culture, la sécurité alimentaire, l'énergie et de la protection de l'environnement.

Page 2

EDITORIAL

Privé national

Page 2

ÉDITORIAL

Privé national

Les pays en quête d'émergence déploient un plan de développement intégrant tous les pans de l'économie pour parvenir à une augmentation durable en matière de production de biens et services. Concerné au premier chef dans la mesure où il reste un moteur de croissance pourvoyeur d'emplois, le secteur privé est appelé à jouer un rôle majeur dans la diversification de l'économie.

La problématique étant aujourd'hui au cœur des préoccupations invite à l'assainissement de l'environnement des affaires. Le plaidoyer pour réformer en profondeur le climat des affaires est à prendre en compte si l'on veut lever les verrous qui freinent l'essor du secteur privé congolais, notamment pour le commerce qui représente 2% de celui-ci.

À l'évidence, la faible participation du secteur privé dans l'économie se justifie également par le cadre macro-économique qui ne favorise pas assez leur épanouissement. Aussi, peu d'acteurs se tournent vers le formel, la plupart évoluant encore dans un cadre informel à faible productivité.

L'appui au secteur privé devenant un impératif pour le gouvernement qui entend mener des actions pour renforcer la structure dans la création d'entreprises, il est temps pour les acteurs nationaux de l'économie de saisir les opportunités d'investissement que leur offre le Plan national de développement.

Les attentes sont telles que le privé doit dorénavant prendre conscience qu'il est au centre des stratégies du développement économique global.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-ALLEMAGNE

Cinq thématiques pour une coopération gagnant-gagnant

En visite de travail au Congo, la délégation des parlementaires fédéraux de l'Assemblée nationale allemande (Bundestag) a échangé, le 9 août, avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, sur la nécessité de consolider les liens de coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines dont l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Selon la cheffe de la délégation des députés de la commission Affaires étrangères de la Bundestag, Julia Klockner, l'histoire entre l'Allemagne et le Congo mérite d'être améliorée afin de permettre à chacun d'apporter sa contribution. « Nous avons identifié cinq thématiques qui nous réunissent ensemble dont l'agriculture et la sécurité alimentaire parce que le Congo a des terres formidables, susceptibles de faire une très bonne agriculture. Les autres thématiques concernent la coopération économique avec la création des entreprises ; l'énergie, notamment la durabilité et la protection de l'environnement. Nous avons aussi une conception holistique consistant à savoir la manière dont nous pouvons nous protéger en se posant des questions sur la santé animale, humaine et environnementale. Nous devons aussi travailler autour de la sécurité juridique », a expliqué la cheffe de la délégation. Pour Julia Klockner, cette première étape franchie va amener les deux parties à une coopération active dans les jours à venir. « Nous, Allemands, avons quelque chose qui nous différencie des autres pays qui s'intéressent au Congo. Il s'agit d'un problème de système, comment est-ce que nous percevons les êtres humains ? Cela voudrait dire que nous souhaitons travailler d'égal à égal comme partenaires et non pas avoir une relation de suggestions où l'un vient exploiter



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

l'autre. Nous sommes contents des échanges que nous avons eus avec le président de l'Assemblée nationale et ses collaborateurs et espérons que notre coopération parlementaire va prospérer », a-t-elle conclu.

Présentant son institution, le président de l'Assemblée nationale a salué la coopération efficace qui existe entre la République fédérale d'Allemagne et la République du Congo. Isidore Mvouba a exprimé les attentes du parlement congolais, notamment celles de la chambre basse concernant l'organisation des séminaires de renforcement des capacités des jeunes députés qui ont fait leur entrée à la quinzième législature.

Selon lui, le Congo compte sur de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux à l'instar de l'Allemagne. « La présente visite est une illustration parfaite de la qualité des relations entre le Congo et l'Allemagne qui sont appelés, il faut le rappeler, à gagner

en densité », a-t-il indiqué.

En effet, les deux pays sont liés par des accords divers et variés dont le traité bilatéral relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements. D'autres accords portent sur le transport aérien et la gestion des écosystèmes forestiers. La partie congolaise s'intéresse actuellement à l'initiative de l'Agence internationale des énergies renouvelables. L'Assemblée nationale entend également jouer sa partition dans le cadre de la redynamisation du programme « Promouvoir l'efficacité du système de santé en République du Congo » et dans le projet d'installation d'incinérateurs dans quatre hôpitaux congolais qui a été handicapé par des questions financières.

Isidore Mvouba a, enfin, souligné la nécessité de mettre en œuvre un mémorandum d'entente entre les deux Assemblées nationales afin de consolider cette coopération interparlementaire.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SOUVENIR

Le PCT honore la mémoire de Camille Bongou

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a déposé le 6 août, à Ikouba, à quelques encablures de Bokouélé, dans le département de la Cuvette, une gerbe de fleurs sur la tombe de Camille Bongou.

Accompagné de quelques membres du parti et de la famille de l'illustre disparu, Pierre Moussa a assisté à la cérémonie de dévoilement de la pierre tombale de l'ancien secrétaire général du PCT, décédé le 16 décembre en France, à l'âge de 78 ans.

Après la construction de la pierre tombale, le SG du PCT a déposé une gerbe de fleurs pour honorer la mémoire de ce grand cadre qui a servi le parti et l'Etat. Un acte accompli également par les autres membres du PCT, les membres de la famille et autres personnalités ayant effectué le déplacement de Bokouélé pour lui rendre hommage. « Il était un compagnon de lutte, il était notre secrétaire général, il a gardé des souvenirs très gran-

dioses pour le PCT, notamment dans le sens de son ancrage idéologique, de son organisation, de son style de travail. Camille Bongou a opéré beaucoup d'innovations dans le PCT. Donc, pour l'ensemble du PCT, c'était un très grand camarade de lutte honnête, simple et très convaincu. Il était un homme de conviction et à ce titre, tout le PCT lui rend hommage et lui restera toujours attaché », a rappelé Pierre Moussa après le dépôt de la gerbe de fleurs.

Egalement cadre du PCT, l'ancien ministre François Ibovi garde de l'ancien secrétaire général, chargé de l'organisation et de la permanence du parti, dans les années 1980, un bon souvenir : « Camille Bongou



Pierre Moussa déposant la gerbe de fleurs sur la tombe de Camille Bongou/DR

était d'abord un aîné, un camarade. Il était un homme d'Etat, un grand politique, une bibliothèque », a-t-il témoigné. Premier licencié de philo-

sophie de l'université de Brazzaville en 1974 (actuellement Université Marien-Ngouabi), Camille Bongou, natif de Bokouélé, dans le département

« Camille Bongou était d'abord un aîné, un camarade. Il était un homme d'Etat, un grand politique, une bibliothèque »

de la Cuvette, avait suivi une formation doctorale de philosophie en Belgique avant de créer les Editions Presses et Culture en 1991, à Brazzaville. Il devient plus tard président de la Société congolaise de philosophie.

Acteur politique de convictions, Camille Bongou privilégiait le débat d'idées, la conciliation des contraires et l'intérêt. Il a pris part à plusieurs colloques scientifiques et a préfacé nombreux ouvrages. Son décès a fermé le banc sur la génération du PCT de la première heure qui disparaît peu à peu.

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, l'avait conduit jusqu'à sa dernière demeure le 28 décembre 2022 à Ikouba, dans le district de Tchikapika.

Parfait Wilfried Douniama

GOUVERNANCE

Antonin Mokoko prête serment en qualité de commissaire de la CNTR

Nommé par décret présidentiel n°2023-853 du 14 juillet 2023, Antonin Mokoko a prêté serment en qualité de nouveau membre de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (Cntr), le 9 août, au cours d'une audience solennelle tenue à la Cour d'appel de Brazzaville.

Le nouveau promu qui a prêté serment en présence du premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, et du procureur général, Théophile Mbtsi, remplace à ce poste Athanase Ngassaki nommé directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances.

Dans ses réquisitions, la procureure générale près la Cour d'appel de Brazzaville, Emma Aline Nkoua, a retracé le parcours d'Antonin Mokoko, en s'appuyant sur le dossier et l'enquête du parquet. Selon elle, au moment des crises qui fragilisent les économies mondiales, il faut « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». A côté des dix autres membres de la CNTR, le nouveau commissaire devra « veiller à la stricte application du code de transparence et de responsabilité, recueillir les bonnes pratiques de transparence et responsabilité dans la gestion des finances publiques, entreprendre des études, des analyses et des diagnostics, diligenter des enquêtes... », conformément aux missions de l'institution.

Emma Aline Nkoua a conclu sa réquisition en disant que la République attend le nouveau venu à l'œuvre dans le respect de « l'obligation de discrétion et réserve pendant et après l'exercice des fonctions ».

Donnant acte aux réquisitions de la procureure générale, le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Jean Ngombo, a déclaré Antonin Mokoko installé dans ses nouvelles fonctions. Conformément à l'article 9 de la loi portant création, attribution, fonctionnement et compétence de la Cntr, Antonin Mokoko a juré de remplir ses missions avec « probité, honnêteté, impartialité, intégrité et objectivité dans le respect de la Constitution, des lois et règlements de de la République ».

« Je traduis ma reconnaissance au président de la République qui m'a proposé à ce poste. Je vais m'efforcer à répondre aux attentes qu'il a placées en nous, par rapport aux attributions de la CNTR », a déclaré en substance Antonin Mokoko.

Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a, de son côté, souhaité la bienvenue à Antonin Mokoko. « Je suis heureux du choix que le président de la République a fait en



Antonin Mokoko prêtant serment/Adiac

la personne d'Antonin Mokoko. Nous continuerons de naviguer ensemble par rapport aux missions que la République nous a confiées ».

Titulaire d'un doctorat en droit public, Antonin Mokoko était jusqu'à sa nomination conseiller juridique en charge des droits humains du chef de l'Etat. Secrétaire général de l'Assemblée nationale de 1998 à 2002, il a occupé aussi les fonctions de secrétaire général de la Cour constitutionnelle de 2003 à 2020.

P.W.D.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Christian Didas Bongolo va représenter le MAR

Le parti Mouvement action et renouvellement (MAR) a présenté le week-end dernier son candidat unique, le conseiller Christian Didas Bongolo, aux élections sénatoriales du 20 août dans la ville de Pointe-Noire.

Les partis politiques préparent en ce moment les élections sénatoriales qui auront lieu le 20 août de cette année. Le bureau national du MAR a fait le choix de présenter Christian Didas Bongolo aux élections sénatoriales de 2023 dans le département de Pointe-Noire. Le parti décrit son candidat comme un militant politique, cadre du MAR depuis plusieurs années. Il a été tour à tour membre du directoire national, président de la section numéro six Ngoyo, vice-président par intérim de la fédération MAR de Pointe-Noire.

Membre du secrétariat national d'arrière-plan du parti, président de la fédération de Pointe-Noire, membre du bureau politique, conseiller municipal et départemental, président de la commission environnement, santé et affaires sociales au Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire de 2014 jusqu'à aujourd'hui, soit trois mandatures successives.

Sa candidature aux sénatoriales est la suite logique de son engagement. C'est une marque de confiance du parti de l'investir comme unique candidat dans la ville de Pointe-Noire. Pour certains membres du parti, c'est une reconnaissance par rapport au travail que le conseiller Christian Didas Bongolo a effectué sur le terrain. Notons que cette cérémonie a été patronnée par Maurice Mavoungou, membre du bureau politique du MAR et commissaire politique de la fédération de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

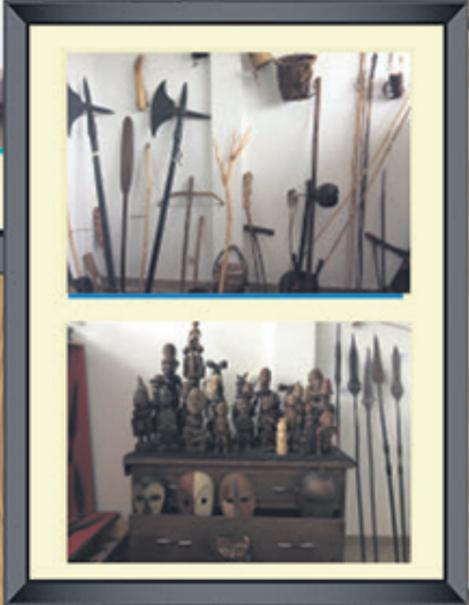
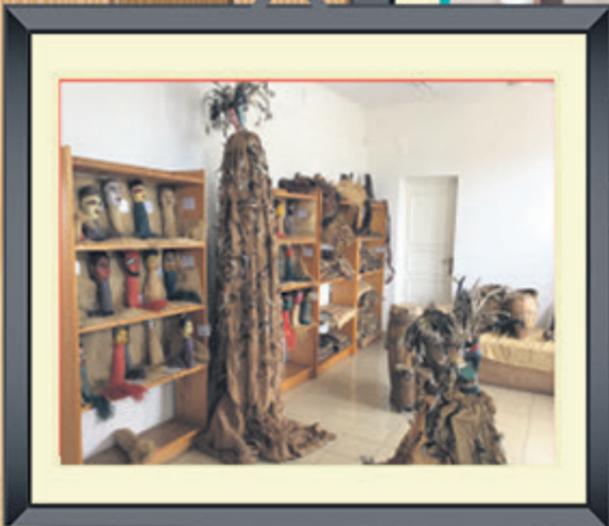
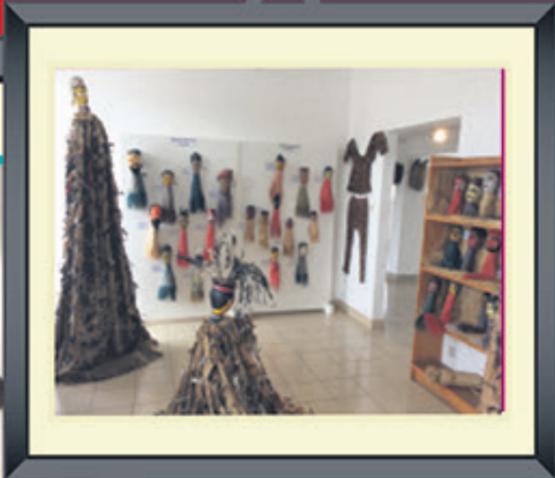
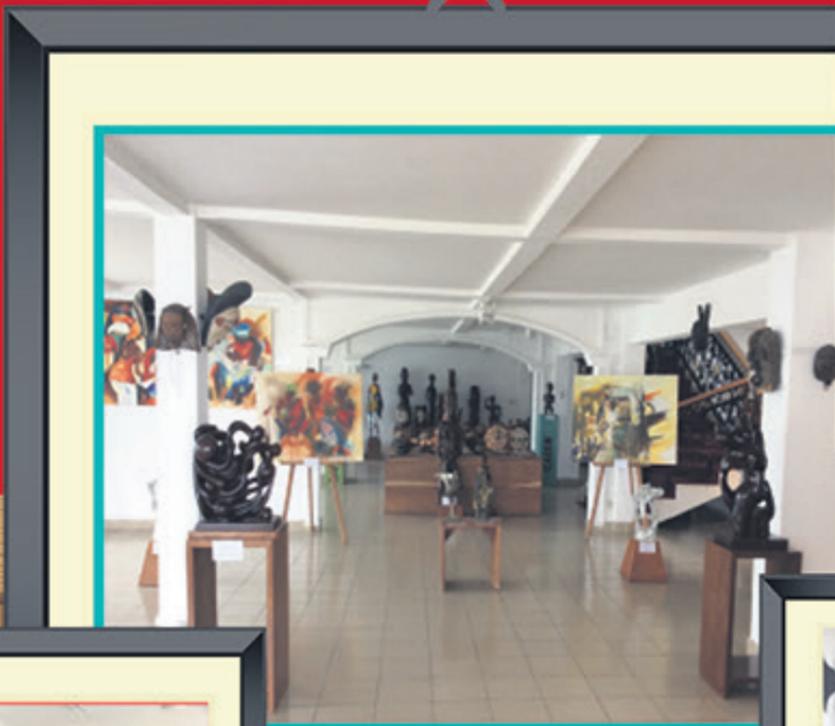
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La Sopéco migre vers une banque digitale

Le coup d'envoi des travaux d'installation de la nouvelle plateforme Digital Nova a été donné, le 10 août, à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. L'installation de cette plateforme au sein de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) va transformer les offres postales en y ajoutant les services bancaires.

La pose de la première pierre de la construction des installations de la plateforme de finance digitale, Digital Nova, constitue une étape vers la transformation de l'opérateur public Sopéco. Fruit d'un partenariat entre la direction générale de la Sopéco et la société indienne ATDXT Technologie, Digital Nova contribuera à booster l'épargne et le microcrédit au Congo.

Cette activité fait suite à la signature d'un protocole d'accord entre le ministre Léon Juste Ibombo et le directeur général d'ATDXT en décembre 2022 et d'une convention de financement entre la directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa, et le dirigeant de la même société indienne. Un pas important vient d'être franchi avec le lancement des travaux d'installation de la nouvelle plateforme, a estimé Ludovique Mbossa, évoquant les longues



Les autorités posant la première pierre de Digital Nova/Adiac

négociations avec ses partenaires indiens.

Le projet de la Fintech, d'après les autorités, entraînera l'installation d'un outil à la pointe de la technologie avec des produits financiers innovants. Il favorisera le transfert de technologie et la diversification des produits de la Sopéco, à savoir des courriels et des services financiers.

« Après cette étape, la mise en service effective de Digital Nova est attendue dès les mois d'octobre prochain », a indiqué la directrice générale de la Sopéco.

Basée à Dubaï, aux Émirats arabes unis, la compagnie ATDXT Technologie est spécialisée dans les infrastructures et la transformation numérique. Celle-ci est enga-

gée non seulement à fournir les ressources nécessaires à la modernisation de la poste congolaise, mais aussi à aider la Sopéco en difficulté depuis plusieurs années à relancer ses activités et rassurer ses deux cent trente-six travailleurs.

D'après le président directeur général d'ATDXT, Gournatan Saravana Murty, le partenariat

s'étend de la modernisation de la Sopéco à la construction d'un data center et au soutien aux Petites et moyennes entreprises. Il s'agit d'apporter les nouveaux services financiers digitaux adaptés au marché congolais, lesquels participeront à l'inclusion financière, l'accès au financement pour les particuliers, les micro, petites et moyennes entreprises. Lancement des activités de Digital Nova, le ministre des Postes veut afficher l'engagement du gouvernement à promouvoir la diversification de l'économie nationale, à travers le soutien au secteur de la finance digitale, incluant l'épargne et le microcrédit. Léon Juste Ibombo était accompagné à cette activité par ses collègues le ministre du Contrôle d'État, Jean-Rosaire Ibara, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio.

Fiacre Kombo

UDH-YUKI

La crise persiste

La crise au sein de l'Union des démocrates humanistes yuki (UDH-Yuki) ne semble toujours pas trouver de voie de sortie au regard des contradictions qui divisent les différents clans, particulièrement celui de Diata et de Mpissa.

Au départ, cette crise s'expliquait par les textes régissant ce parti que les uns et les autres interprétaient à leur manière. Cependant, lors de la tenue du Congrès, qui malheureusement a été suspendu, de nouveaux textes, notamment le règlement intérieur et les nouveaux statuts, ont été adoptés. Malgré cela, les violons ne semblent toujours pas s'accorder.

La publication de l'acte 009 du 25 juillet dernier par le premier vice-président de ce parti, Pascal Ngouanou, portant suspension de certains membres du parti qui auraient troublé l'ordre du Congrès ainsi que la liste des candidats aux sénatoriales n'ayant pas mentionné deux noms, notamment celui de Kolélas née Taty Nathalie à Brazzaville et de Samba Zacharie dans le Pool ne cessent de raviver la tension au sein de cette formation.

Des voix s'élèvent d'un peu partout pour trouver des solutions à cette crise. Jean Bonard Moussodia, lors de la présentation de sa feuille de route le 7 juillet dans le cadre de la campagne précédent le Congrès, avait indiqué qu'il compte unir les deux clans : celui de Diata et de Mpissa, s'il est élu à la présidence de cette formation politique. « Je vais rassembler le clan de Diata et de Mpissa. Nous devons rester ensemble pour travailler au service de l'UDH-Yuki », déclarait-il.

De son côté, le porte-parole du parti, Justin Magloire Nzouloufoua, pense qu'il faut s'unir dans un effort démocratique. A cela, il propose quelques pistes de solution, à savoir remettre la compétence à la facilitation, remettre en selle le comité d'organisation du Congrès, passer par voie de vote pour ou contre les neuf candidats en lice, aller plus loin dans l'application stricto sensu de chaque critère.

Jean Jacques Koubemba

ARTISANAT

Le made in Congo valorisé par la création des pagnes

La promotrice du projet Kitambala ya Mboka Congo, Vanelle Badza Limety, crée des foulards, pagnes aux couleurs nationales et associés au raphia, tissu traditionnel, dans le cadre de la valorisation du made in Congo. Sa participation à la session de formation de la Fondation Telema lui a permis de consolider ses acquis et améliorer la gestion de son entreprise.

Dans les traditions africaines, l'usage du foulard de tête est une astuce importante aidant à protéger les cheveux de tous types d'agressions et est un accessoire important de son habillement.

Afin d'améliorer ses produits et augmenter sa capacité de production, la promotrice a soumis son projet au troisième appel à candidatures de la Fondation Telema. Sélectionnée pour bénéficier d'une session de formation du 10 au 26 juillet au sein de l'incubateur Telema dans le domaine de l'entrepreneuriat et autres thématiques, Vanelle Badza Limety en tire plusieurs leçons : « il y aura de l'amélioration au sein de la maison Kitambala ya Mboka Congo. Parce que je viens d'acquérir plusieurs connaissances que je n'avais pas avant, telles que : comment protéger la marque, vaincre les concurrents, garder la relation après-vente avec le client, devenir une entreprise, faire l'étude du marché et le service après-vente » ; a-t-elle affirmé.



Les objets d'arts/Adiac

La responsable de la maison Kitambala Ya Mboka Congo est satisfaite d'avoir acquis des connaissances pour entreprendre les démarches administratives auprès des institutions publiques, et d'autres notions liées à l'écosystème entrepreneurial : impôt, douane, choix du statut juridique, fiscalité, marketing, canalisation des dépenses et clientèle cible.

« Calculer le coût du peu que je gagne, gérer ou canaliser les dépenses je n'y arrivais pas. En outre, on nous a appris comment étudier le marché parce

que tout le monde [...] n'est pas client. La jeune dame soucieuse de la culture congolaise préférera porter ma marque au lieu de rester dépendante à l'habillement importé », rapporte Vanelle Badza Limety. La maison Kitambala Ya Mboka Congo s'est engagée à lutter contre les produits vestimentaires importés. Rappelons que l'artisanat fait partie des secteurs considérés comme prioritaires par le gouvernement congolais, selon le PND 2022-2026.

Fortuné Ibara

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Le Congo se dote d'une stratégie de prévention

La stratégie, objet d'un atelier de validation qui se tient à Brazzaville du 10 au 12 août, vise à réduire de manière significative la délinquance juvénile au Congo.

Psychologues, sociologues, juristes, magistrats, représentants des associations, des organismes internationaux, les points focaux des ministères partenaires, la société civile, les agents des services de sécurité et de l'ordre public prennent part à cet atelier qui a été présidé par le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Jean Rosaire Ibara. S'appuyant, entre autres, sur le développement du projet de loi portant institution de la justice restaurative au Congo et la loi portant protection de l'enfant, cette stratégie comporte cinq axes d'intervention. Il s'agit notamment du plaidoyer de la stratégie, les actions de prévention et de traitement contre la délinquance juvénile et la création d'un fonds de prévention y relatif; une fois rendu disponible, sa mise en œuvre va durer cinq ans. Le représentant adjoint du Pnud,

Henry René Diouf, a, de son côté, rappelé que dans le but de permettre aux jeunes de jouer pleinement leur rôle d'acteurs de développement, il est indispensable de créer des conditions favorables à leur formation, leur insertion socio-professionnelle. Il a également évoqué la nécessité de mettre la jeunesse à l'abri de tout ce qui pourrait l'amener à intégrer des groupes de délinquants du genre « bébés noirs. »

« Il faut, de ce fait, mettre en œuvre une véritable politique d'encadrement des jeunes incluant des programmes d'aide à l'apprentissage et la formation, l'accompagnement psychologique des jeunes en difficulté, l'insertion économique à travers des contrats d'engagement jeune. Cette politique devrait intégrer également l'insertion des ex-délinquants repentis, le renforcement des synergies entre la politique et la justice,

le recours aux deux formes de justice en fonction de l'âge des délinquants (justice restaurative pour les mineurs et justice ordinaire pour les délinquants majeurs », a déclaré Henry René Diouf, saluant le travail des autorités congolaises visant l'éradication de la délinquance juvénile. Le Haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou Maba, a lui aussi rappelé que sa structure a été mise en place pour sortir le pays de cette forme de violence qui met en péril l'avenir de sa jeunesse. « Depuis quelques années, notre pays, à l'instar de beaucoup d'autres pays, traverse une vague de violences injustifiées et inédites. En nette aggravation, la délinquance juvénile donne à réfléchir et impose des réponses urgentes », a-t-il rappelé.

En effet, le haut-commissariat a

pour missions de mettre en œuvre les procédures et mesures d'inclusion, de collaboration en vue de la prévention, du traitement et de la réparation des violences et autres formes de délinquance juvénile.

La Côte d'Ivoire, un exemple à suivre
Présidant la cérémonie d'ouverture au nom du Premier ministre, le ministre Jean Rosaire Ibara a souligné que l'éducation et l'encadrement de la jeunesse font partie de la sixième bataille du programme d'action du gouvernement. Un programme qui reflète la volonté de placer la vie de la jeunesse au cœur des priorités gouvernementales, reconnaissant que les défis d'aujourd'hui enclencheront l'avenir de demain. « Cet atelier survient au bon moment car le pays se dotera d'une stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile digne pour l'amélioration des politiques publiques liées à la délinquance juvénile », a-t-il déclaré, invitant les participants à y contribuer pour rendre cette stratégie opérationnelle.

Notons que les participants suivront au cours de cet atelier des communications dont celles liées à l'expérience d'autres pays comme le Rwanda, la République démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire en matière de prévention de la délinquance juvénile. « La délinquance juvénile est un phénomène rencontré dans les grandes agglomérations des pays en développement. Cette situation est liée à diverses raisons. Elles peuvent être d'ordre familial, éducatif et social. La répression unique ne peut éradiquer ce fléau. Il faut des mesures fortes et adéquates des pouvoirs publics permettant la resocialisation et la réinsertion socioéducative et professionnelle de ces enfants et adolescents. C'est à ce prix que le gouvernement pourrait trouver une solution durable à ce phénomène », a résumé l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Congo, Touré née Koné Maman, dont le pays a une expérience avérée dans la lutte contre les « microbes ».

Parfait Wilfried Douniama

INSERTION SOCIALE

L'AAE plaide pour l'épanouissement des enfants en rupture familiale

L'Association les amis des enfants (l'AAE), conduite par son président Ciani Quevai Yoka, a effectué une visite matinale, le 6 août, au rond-point Mougali où elle a rencontré une dizaine de garçons dont l'âge varie entre 9 ans à 20 ans à cet endroit devenu leur demeure.

L'AAE exécute actuellement un projet dit « Projet d'appui aux dispositions juridiques de l'épanouissement social des enfants défavorisés » financé par le Fonds des droits humains mondiaux et Legal Empowerment Fund. Récemment, l'AAE avait, lors d'une émission à radio Congo, fait un plaidoyer sur la question des enfants de la rue. Au nombre des causes qui poussent ces enfants à quitter leurs familles figurent, entre

autres, le divorce des parents, le décès d'un parent. Ils ont été accusés parfois de sorciers ou de voleurs dans leurs familles. Ces enfants vulnérables, démunis, orphelins, rejetés ou abandonnés dorment à même le sol, sur les cartons à côté des boutiques. Pendant le jour, ils errent çà et là, dans les marchés où ils ramassent les bouteilles en plastique pour aller vendre et ils quémandent pour pouvoir satisfaire à leurs besoins alimentaires.



Le président de l'AAE entouré des enfants de la rue Adiac

« Le manque de connaissance des textes juridiques serait à l'origine de certaines souffrances que connaissent les enfants. Par exemple, l'article 13 de la loi Potignon stipule, entre autres, « qu'un enfant doit vivre avec ses parents ». Malheureusement certaines familles restent abasourdies à la question. C'est pourquoi, le combat

que nous sommes en train de mener est de faire connaître la loi aux enfants et à toute la communauté congolaise », a révélé le président de l'AAE, Ciani Quevai Yoka.

Après échange avec ces enfants de la rue ayant élu domicile au rond-point de Mougali, la délégation de l'AAE conduite par son président s'est ensuite rendue chez le chef du quar-

tier 41, Pascal Lokoua, qui n'a pas caché sa satisfaction après l'intérêt manifesté par l'AAE pour ce geste de solidarité envers les enfants en détresse. « Aujourd'hui, ils sont par dizaine, demain, ils seront par centaine. A ce propos, il fallait arriver vous-mêmes sur le terrain pour constater les faits », a fait savoir Pascal Lokoua, encourageant l'AAE à prendre des mesures palliatives à la situation de ces enfants.

Au vu de cette situation, réunie le dimanche après-midi, l'AAE s'est engagée à informer le HCR, le Fnuap, l'Unicef, le Pnud, les orphelinats, les centres d'accueil et d'autres institutions du gouvernement afin qu'une solution soit trouvée en leur faveur. Conformément à l'article 44 de la loi Potignon, les parents ont la responsabilité de prendre les enfants en charge. Selon l'AAE, une formation serait une des mesures leur permettant de connaître un avenir retrouvé.

Guillaume Ondze

« Le manque de connaissance des textes juridiques serait à l'origine de certaines souffrances que connaissent les enfants. Par exemple, l'article 13 de la loi Potignon stipule, entre autres, « qu'un enfant doit vivre avec ses parents ». Malheureusement certaines familles restent abasourdies à la question. C'est pourquoi, le combat que nous sommes en train de mener est de faire connaître la loi aux enfants et à toute la communauté congolaise »

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

L'OCLA suggère l'enregistrement mobile des enfants autochtones

L'Observatoire congolais de lutte contre l'apatridie (OCLA) a interpellé, le 9 août, à Brazzaville, dans une déclaration rendue publique, les autorités à accélérer le programme d'enregistrement mobile des naissances des enfants autochtones.

Cette déclaration intervient dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale des peuples autochtones (Jipa) célébrée le 9 août de chaque année.

Selon l'OCLA : « *Le bilan présenté, à l'occasion de cette journée, par le gouvernement et en termes d'actes de naissance délivrés aux autochtones sur une période de 5 ans, de 2019 à 2023, qui donne un total de 6916 actes de naissance, est visiblement faible au regard des défis actuels ainsi que des objectifs fixés dans le cadre de la lutte contre l'apatridie en milieu autochtone* ».

Ainsi, elle suggère aux autorités impliquées dans les circuits

d'enregistrement des enfants à l'état civil d'accélérer le programme d'enregistrement mobile des naissances. Accompagné d'une bonne stratégie de communication, il peut aider à la résolution du problème dans un délai raisonnable, a-t-elle fait savoir.

Pour l'instant, affirme cette organisation, le nombre des jeunes autochtones non déclarés à l'état civil est très important surtout dans les départements de la Likouala, la Sangha, les Plateaux et la Lekoumou où elle mène quelques activités.

L'OCLA déplore aussi le faible nombre des jeunes autochtones inclus dans les programmes nationaux comparé aux statistiques actuelles. « *Les efforts doivent encore être doublés*

afin d'atteindre la norme acceptable, en facilitant la délivrance régulière d'autres documents donnant accès à l'éducation, à l'emploi et à bien d'autres avantages culturels, sociaux et économiques », souligne ce communiqué.

Sur le plan national, le recrutement à la fonction publique devrait réserver un quota raisonnable pour cette frange de la population encore faiblement représentée par rapport aux statistiques actuelles. Et, au niveau local, les populations autochtones ne devraient plus être vues comme de simples bénéficiaires de projets, mais plutôt comme des partenaires à part entière, en vue d'un développement communautaire durable.

Par ailleurs, cette organisation de la société civile reconnaît que le gouvernement a fourni des efforts considérables pour améliorer la situation des autochtones avec notamment la prise d'une série de textes réglementaires et d'initiatives salutaires, mais que dans la pratique les besoins non couverts restent encore multiples.

Afin d'interpeller les consciences sur l'inclusion de la jeunesse autochtone dans les programmes nationaux, l'OCLA rappelle que « *les jeunes autochtones sont exposés aux risques d'apatridie et continuent de se sentir marginalisés et parfois confrontés aux programmes qui ne reflètent pas leur mode de vie. Il est question de maintenir la*

sensibilisation des jeunes autochtones sur leurs droits et devoirs afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle et de contribuer de manière significative à leur inclusion totale dans les programmes nationaux ».

Rappelons que le Congo a fait de l'enregistrement des naissances un axe stratégique et prioritaire avec pour objectif « *zéro enfant autochtone sans acte de naissance* ». L'OCLA qui a célébré cette journée en organisant des activités dans les départements de la Lekoumou et de la Likouala n'a eu qu'un seul message : « *un jeune autochtone dépourvu d'acte de naissance, c'est déjà trop !* ».

Fortuné Ibara



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_23_RFGS_257159

Objet	Recrutement d'un cabinet d'audit pour la conduite d'Inventaire Physique des Stocks des Produits de Santé pour l'année fiscale 2023
Date de l'appel d'offres	11 août 2023
Date de clôture	1 ^{ER} septembre 2023 à 12 heures
Numéro de référence	Congo BU_23_RFGS_257159

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo Quartier Air Afrique Brazzaville, invite les cabinets d'audit indépendants de la place intéressés par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres pour réaliser un inventaire de stock pour la fin de l'année fiscale 2023 et partager un rapport contenant les opinions sur la précision des résultats de l'inventaire.

Critères d'éligibilité :

Les cabinets d'audit éligibles doivent remplir les critères ci-dessous :

1. Être certifié et enregistré pour opérer en République du Congo
2. Avoir au moins 3 ans d'expérience de prise d'inventaire des programmes d'aide alimentaire ou de santé
3. Avoir suffisamment de personnel expérimenté pour la mission
4. La qualification dans le cadre de l'audit "Yellow Book" par le Gouvernement des Etats-Unis serait un plus

Objectifs de la mission :

L'auditeur est tenu d'observer le décompte physique de fin d'année et de déterminer :

1. L'existence physique du stock
2. L'état physique de l'inventaire
3. L'efficacité des procédures de comptage physique
4. La validité et l'exhaustivité des documents de réception et de la délivrance et des registres d'inventaire
5. La validité des résultats du comptage et des ajustements des écarts

Les cabinets d'audit intéressés et remplissant les critères ci-dessus listés peuvent retirer le cahier de charge au bureau de CRS sis Près de l'Ecole Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville. Ils peuvent également en faire la demande par email sur bidcg@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 1^{er} septembre 2023 à 12h00.

MÉDIAS

Le Cslc décide de la poursuite des programmes de la Radio Louzolo de Pointe-Noire

A l'issue de la réunion du collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc) tenue le 10 août à Brazzaville, cette institution a décidé de la poursuite de la diffusion des programmes de la Radio-Télévision de l'association Louzolo Amour de Pointe-Noire fermée par un huissier de justice au mépris des textes qui régissent le secteur de la communication et de l'information au Congo.

La décision du Cslc s'appuie sur les dispositions de sa loi organique qui en ses articles 6 et 7 lui donne l'autorisation d'attribuer et de retirer les fréquences aux organes audiovisuels. Par ailleurs, le Cslc condamne les violences exercées sur les professionnels de l'information et de la communication au cours de l'opération de saisie. Par ailleurs, ils ont exigé la restitution sans délai des équipements saisis.

En outre, les membres du conseil ont exhorté le procureur de la République près le Tribunal de grande Instance de Pointe-Noire et la force publique, chacun en ce qui le concerne, à l'exécution de la présente délibération qui entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Rappelons que la saisie des équipements de cette radio est née du conflit qui oppose les deux ailes de l'Association Louzolo Amour OPH. Aussi, le Cslc rappelle que la justice n'a pas le droit de retirer les fréquences à un média ni d'en octroyer.

Rominique Makaya

UNION AFRICAINE

Le président de la Commission demande la fin des changements de gouvernement anticonstitutionnels

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a condamné la vague récente de changements de gouvernement anticonstitutionnels en Afrique.

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a condamné la vague récente de changements de gouvernement anticonstitutionnels en Afrique. Le chef de la Commission de l'UA a exprimé cette condamnation lors d'une réunion urgente organisée par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour discuter de la situation au Niger, a indiqué l'UA dimanche dernier.

Condamnant ce nouveau coup d'Etat au Niger, M. Faki a fait remarquer que cette situation allait bien au-delà du cadre du seul Niger car elle aurait des conséquences régionales.

« *La nature déraisonnable de ce coup d'Etat, sa violation flagrante des principes de l'UA et les menaces graves et*

réelles qu'il pose pour la stabilité des pays de la région, signifie qu'il doit être résolument combattu », a déclaré M. Faki. « Ce coup d'Etat, comme tous les changements anticonstitutionnels au moyen desquels une armée s'installe au pouvoir, doit cesser complètement », a-t-il poursuivi.

M. Faki a mis en garde que ne pas stopper les coups d'Etat en Afrique serait le meilleur encouragement possible pour ceux qui veulent multiplier ces changements anticonstitutionnels et nuisibles sur tout le continent.

Dimanche, la CEDEAO, qui regroupe 15 pays, a convenu d'adopter des sanctions à l'encontre des dirigeants militaires du Niger impliqués dans le récent coup d'Etat

Xinhua



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE
GALERIE DU BASSIN DU CONGO



Organise

TOKUTANA

EXPO

Exposition Collective des artistes peintres de Brazzaville

THEME:

*De l'identité à la
renaissance de nos cultures*



Du 14 juillet au 13 Aout 2023

VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET



Musée Galerie du Bassin du congo (Les Dépêches de Brazzaville)



16H Entrée : Gratuite



+242 064233244 / +242 050004345 / +242 066667065

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Lula Da Silva confirme sa participation à la prochaine Trilatérale de Kinshasa

Unis désormais par la problématique de la préservation des forêts tropicales de leurs bassins forestiers, les présidents Lula da Silva du Brésil et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo de la République démocratique du Congo ont jeté les bases d'une coopération bilatérale multisectorielle.



C'est ce qu'on peut comprendre du tête-à-tête que les deux chefs d'État ont eu mercredi en marge du sommet de l'Amazonie qui s'est tenu dans la ville de Belém au Brésil. D'après la presse présidentielle, leurs entretiens élargis à leurs collaborateurs respectifs a tourné autour des perspectives immédiates de coopération bilatérale entre leurs pays, de la question de la dynamique sur la préservation des forêts tropicales et d'autres questions de politique internationale. Au sujet de la trilatérale sur les trois grandes forêts tropicales du monde prévue mi-août à Kinshasa, le président Lula a donné son accord de principe et sollicité un peu plus de temps de préparation. La date exacte sera confirmée par voie diplomatique après concertation des experts des trois pays concernés.

Alain Diasso

SOMMET DE L'AMAZONIE

Le Brésil demande aux pays riches d'investir

Le président brésilien Lula da Silva a appelé, le 10 août, les pays riches à contribuer financièrement aux efforts pour freiner la déforestation, à l'issue d'un sommet des pays amazoniens.

« Si les pays riches veulent préserver réellement les forêts existantes, il faut mettre de l'argent, et pas seulement s'occuper des arbres, mais du peuple qui vit en-dessous, qui veut vivre dignement », a insisté Lula, estimant que « le sommet serait vu à l'avenir comme un tournant du développement durable ».

Les participants ont également fait part de leur « préoccupation

face au non-respect d'engagements financiers des pays développés ». Ils ont cité les cent milliards de dollars annuels promis aux pays en développement pour faire face au réchauffement climatique. Une promesse qui date de 2009 et qui devait initialement être tenue dès 2020.

Le sommet a rassemblé des représentants des huit pays membres du traité de coopération amazonienne (OTCA). Le Brésil, la Co-

lombie, la Bolivie, l'Equateur, le Guyana, le Pérou, le Suriname et le Venezuela ont signé une déclaration prévoyant la création d'une Alliance contre la déforestation.

L'on a noté aussi d'autres participants, comme les présidents du Congo, Denis Sassou N'Guesso et de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, deux pays qui abritent aussi de vastes forêts tropicales. L'Indonésie et Saint-Vincent et les Grenadines étaient également représentés.

La France, qui possède un territoire amazonien avec la Guyane, a pris part aux débats mercredi. Dans un message lu par l'ambassadrice au Brésil, Brigitte Collet, le président Emmanuel Macron a appelé à « trouver des solutions concrètes à nos problèmes communs » pour lutter contre la déforestation. « Non pas en mettant sous cloche les forêts tropicales, mais en associant les populations qui vivent dans la forêt et de la forêt, et qui en sont les premières gardiennes ».

Yvette Reine Nzaba

«Trouver des solutions concrètes à nos problèmes communs » pour lutter contre la déforestation. « Non pas en mettant sous cloche les forêts tropicales, mais en associant les populations qui vivent dans la forêt et de la forêt, et qui en sont les premières gardiennes »

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POÉSIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots droits, des mots chevilles qui ne situent en langue intermédiaire entre deux pays ni appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grande pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contain sans manche" (2011), de "Ne plus voir" Paroles altières pour Jean-Baptiste Bimbo Samba" (2012), de "Les Fragments sauvages" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Luc BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Et

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Ak

NOUVELLES TERRES

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Placide Mounoubou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

SANTÉ

Vaccination contre la poliomyélite à Tshopo

Le ministre de la Santé, Dr Samuel-Roger Kamba, a lancé, le 10 août, au rond-point Pont Tshopo à Kisangani la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Ainsi, du 10 au 12 août, la province de la Tshopo, tout comme d'autres provinces, organisent les journées de vaccination contre la poliomyélite en faveur des enfants âgés de 0 à 59 mois.

Devant la gouverneure de la province de la Tshopo, les députés provinciaux ainsi que d'autres autorités, le ministre de la Santé, a réaffirmé une fois de plus l'engagement et la détermination dans l'atteinte de l'objectif de l'éradication de la poliomyélite à laquelle le pays avait souscrit en 1988. Il a également rappelé qu'après la grande épidémie de Mbuji-Mayi dans le Kasai oriental en 1995 avec au moins mille cas de poliovirus sauvages, la République démocratique du Congo (RDC) a fourni beaucoup d'efforts avec l'appui de ses partenaires pour lutter contre la poliomyélite en améliorant les couvertures de la vaccination de routine. Des progrès immenses en matière d'accès à la vaccination ont été constatés au cours des douze dernières années avec l'arrêt de la circulation du poliovirus sauvage depuis 2011. Il dit que ces progrès sont actuellement compromis à cause de la résurgence des cas de cVDPV 1 et 2 dans le pays.

Le ministre de la Santé a ajouté que la situation épidémiologique de la poliomyélite en RDC demeure préoccupante. Face à cette situation, le pays, avec l'appui de ses partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, a développé un plan de réponse pour vacciner sur toute l'étendue du territoire national



La République démocratique du Congo a fourni beaucoup d'efforts avec l'appui de ses partenaires pour lutter contre la poliomyélite en améliorant les couvertures de la vaccination de routine. Des progrès immenses en matière d'accès à la vaccination ont été constatés au cours des douze dernières années avec l'arrêt de la circulation du poliovirus sauvage depuis 2011. Il dit que ces progrès sont actuellement compromis à cause de la résurgence des cas de cVDPV 1 et 2 dans le pays.

en organisant des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite, couvrant ainsi les cinq cent dix-neuf zones de santé du pays en deux blocs dont le premier bloc ciblait deux cent cinq zones de santé des onze provinces et le bloc 2 concernait trois cent quatorze zones de santé des quinze provinces dont une cible totale de vingt-trois millions trois cent trente-cinq mille cinq cent huit enfants de zéro à cinquante-neuf mois.

Pour clore son discours, le ministre Samuel-Roger Kamba a adressé ses remerciements au président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a fait de la vaccination non seulement une priorité mais aussi son cheval de bataille à travers la couverture santé universelle. Il faut noter que, cette épidémie de poliomyélite a débuté le 8 mai 2017 et se poursuit jusqu'à ce jour totalisant ainsi six cent soixante-six cas dont six cent cinquante issus de selles et seize cas isolés d'échantillons environnementaux. Depuis le 8 mai 2017 jusqu'à ce jour, le pays a enregistré vingt-deux épidémies distinctes de cVDPV2 dont dix-neuf autochtones et trois importées. Et cette fois-ci, la vaccination sera en stratégie porte à porte et d'autres stratégies spécifiques dans le but d'atteindre tous les enfants.

Blandine Lusimana

FRANCE

Des parlementaires dénoncent « l'échec de l'opération Barkhane »

Après le coup d'État au Niger, les sénateurs LR Roger Karoutchi, Bruno Retailleau et Christian Cambon ont pointé « l'échec de l'opération Barkhane » dans une lettre signée par 94 autres parlementaires de tous bords politiques adressée au président Emmanuel Macron. Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, s'est défendu.

Sébastien Lecornu assure qu'il ne peut « pas laisser dire que l'opération Barkhane a été un 'échec' », a-t-il déclaré sur les réseaux sociaux. Le ministre des Armées a défendu l'action française menée en Afrique en réponse à la missive signée par près de cent parlementaires et publiée dans le quotidien Le Figaro. Les sénateurs Les Républicains (LR) Roger Karoutchi, Bruno Retailleau et Christian Cambon, accompagnés de 94

parlementaires de tous bords politiques ont en effet rédigé une lettre intitulée : « Après la Françafrique, sommes-nous condamnés à l'effacement de la France en Afrique ? ». Les politiques ont notamment écrit : « Aujourd'hui le Niger, hier le Mali, la Centrafrique, le Burkina Faso ont rejeté la France, les forces françaises, les entreprises françaises. À nos dépens, après l'échec de l'opération Barkhane, voilà les milices

Wagner ».

Peu de temps après le coup d'État au Niger le 26 juillet, une manifestation anti-France a notamment été organisée devant l'ambassade de France à Niamey. Lors de ce rassemblement, on voyait sur des pancartes des slogans anti-France mais des propos pro-Russie, au profit notamment du groupe paramilitaire russe Wagner. « A nos dépens, après l'échec de l'opération Barkhane, voilà les milices

(du groupe russe) Wagner, peu soucieuses des droits humains ou de démocratie, mais parfaitement disponibles pour tous les dictateurs ou les dirigeants se maintenant au pouvoir en coalisant leurs populations contre l'ancienne puissance coloniale », déplorent les parlementaires et leurs cosignataires.

Sébastien Lecornu a réagi. « Notre armée n'a eu de cesse de faire reculer les groupes terroristes au Sahel, sauvant des milliers de vies sur place et protégeant celles des Français des menaces d'attentats sur notre sol », a-t-il dit. « Barkhane n'a pas été un échec : c'est une faute de dire cela », a martelé Sébastien

Lecornu, tout en soulignant qu'il y a « bien entendu des leçons à en tirer, comme pour toutes les crises et pour toutes les opérations militaires ». A l'opération Serval lancée en janvier 2013 contre les groupes jihadistes qui avaient conquis le nord du Mali et menaçaient de descendre plus au sud, avait succédé en août 2014 Barkhane, visant les jihadistes disséminés dans les pays de la bande sahélo-saharienne. Le président Emmanuel Macron avait officiellement annoncé la fin de l'opération en novembre dernier. Les Sénateurs appellent à remettre à plat la politique de la France en Afrique, sans pour autant faire de propositions.

Noël Ndong

ASSISTANCE HUMANITAIRE À BOENDE

Les fondations HJ et Widal scellent un partenariat

La collaboration stratégique à Boende dans la province de la Tshuapa vise non seulement à maximiser l'impact positif des organisations HJ et Widal mais aussi à répondre aux besoins urgents de la communauté.

Dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat, une délégation composée de membres des organisations HJ et Widal s'est rendue récemment à Boende dans le but de collecter les besoins spécifiques de la population. Sur place, la mission s'est particulièrement concentrée sur les besoins en matière de prothèses pour les personnes amputées. Cette évaluation approfondie a permis aux délégués de ces deux fondations de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontées les personnes amputées et de mettre en place des solutions adaptées lors des prochaines étapes de la mission. Cette mission conjointe marque une étape importante dans le domaine de l'assistance humanitaire, démontrant l'importance de la collaboration et du partage des ressources pour relever les défis complexes auxquels sont confrontées les communautés vulnérables.

Appel à la mobilisation des partenaires

Dans le souci de susciter l'implication des autres acteurs dans



Cette collaboration stratégique vise à maximiser l'impact positif des deux organisations et à répondre aux besoins urgents de la communauté DR

l'amélioration des besoins humanitaires de communautés vivant à Boende, les fondations Widal et HJ ont lancé un appel aux partenaires, donateurs et acteurs de la société civile à se joindre à elles dans cette entreprise pour faire une réelle différence dans la vie

des personnes touchées par les crises humanitaires. Rappelons que la fondation HJ est reconnue depuis de nombreuses années pour son travail acharné dans la fourniture de soins de santé aux plus défavorisés. Son engagement envers l'amélioration des

conditions sanitaires des populations les plus vulnérables est indéniable. L'organisation met un accent particulier sur l'accessibilité aux soins médicaux de base et aux traitements spécialisés tels que les prothèses, afin d'assurer une meilleure qualité de vie pour

tous.

La fondation Widal, quant à elle, est profondément engagée dans l'amélioration des conditions sociales des communautés défavorisées. L'organisation comprend l'importance d'autonomisation des personnes amputées et s'efforce de leur offrir des opportunités éducatives et professionnelles pour favoriser leur intégration sociale. En travaillant de concert avec la fondation HJ, Widal mettra son expertise dans le domaine de l'éducation au service de la réhabilitation des personnes amputées et de leur réintégration dans la société. En combinant leurs ressources et leurs compétences complémentaires, les deux fondations sont déterminées à maximiser leur impact en travaillant ensemble pour relever les défis humanitaires auxquels la population de Boende est confrontée. Elles mettront en œuvre une campagne de soins de santé de base et de don de prothèses gratuits, mettant ainsi l'accent sur l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des personnes amputées.

Blandine Lusimana

DISPARITION

Plaidoyer pour une pensée pieuse à Valentin Senga

Les obsèques du premier gouverneur élu de la province du Bas-Uélé issu du démembrement de la Province Orientale, Valentin Senga Paysayo, font couler beaucoup d'encre et de salive. Décédé le 23 mai 2023 à Bruxelles en Belgique des suites d'une longue maladie, Valentin Senga a été inhumé dans l'intimité dans la capitale belge, conformément à ses dernières volontés.

Il y a quelques jours, on a noté un acharnement dans une certaine presse, sur la sénatrice Carole Agito Amela, élue des élus du Bas-Uélé, et l'a accablé comme étant à l'origine d'un prétendu flou qui aurait entouré les funérailles de Valentin Senga à Bruxelles. Selon cette presse, qui s'est appuyé sur un membre non identifié de la famille de l'ancien gouverneur du Bas-Uélé d'heureuse mémoire, la sénatrice Agito aurait demandé que le défunt soit mis en terre en Belgique plutôt qu'au pays, dans un « enterrement dans le silence le plus total sans des obsèques dignes du défunt ». Et pourtant, la sénatrice, en sa qualité de questeur de la chambre haute du Parlement, n'a fait que remettre à la famille les fonds pour l'enterrement de Valentin Senga, conformément aux textes du Sénat en la matière, vu que le regretté fut sénateur pendant une législature (2007 à 2012), et s'était régulièrement acquitté de ses cotisations.

C'est donc un ensemble de balivernes racontées, sans tenir compte de la personnalité de cette femme, grande figure

nationale, respectée et choix des élus du Bas-Uélé dans la chambre haute du Parlement de la République démocratique du Congo. Ceci, d'autant plus que la famille du regretté Valentin Senga a tenu à remettre les choses à l'endroit, en adressant un droit de réponse contenant toutes les précisions. Mandaté par la famille Senga, le frère cadet du défunt, Maxence Senga Saïdi fixé l'opinion, notamment, en donnant un éclairage sur ce fait, ensuite avec un démenti formel du contenu de l'article de presse accablant la sénatrice. « Il est important de noter que la famille Senga n'a mandaté aucun de ses membres pour se plaindre ni sur les conditions, ni sur le lieu de l'inhumation de notre regretté frère, l'honorable Valentin Senga (pour qui nous recommandons de garder une pensée pieuse). Le lieu d'enterrement de notre frère et l'environnement dans lequel il a été enterré sont consécutifs à ses dernières volontés transmises par lui-même pendant alors qu'il était terrassé par la maladie, à un des patriarches du peuple Zandé, papa Mozagba.



Valentin Senga

Il avait souhaité si l'irréparable arrivait, qu'il soit enterré en Belgique, prêt de son fils, afin de permettre à ce dernier de lui rendre hommage et fleurir sa tombe, chaque fois que l'occasion se présentera. Aussi, avait-il souhaité que son enterrement passe dans l'intimité familiale », souligne la famille.

Et d'affirmer : « Au sujet des contributions financières, la famille reconnaît avoir reçu celle du Sénat (Chambre à laquelle le défunt n'appartenait plus), du gouvernement

provincial du Bas-Uélé et des amis et connaissances du défunt à qui nous disons encore notre reconnaissance. Aucun acteur politique n'a le droit d'utiliser le nom de notre frère pour régler des comptes à ses adversaires politiques. Sur ce, la famille en appelle à l'humanisme des uns et des autres pour le repos éternel de l'âme de celui que nous avons tous aimé de son vivant ».

La famille de Valentin Senga apporte un démenti formel par rapport à l'article de presse en

ces termes : « La famille rappelle qu'aucune personnalité scientifique, politique ou traditionnelle n'a usé d'une quelconque influence sur le choix du lieu d'inhumation de notre regretté frère ; jamais la famille n'a exploité la mémoire de notre regretté frère à des fins commerciales pour se remplir les poches ; sous aucune forme que ce soit, la famille n'a donné mandat à une tierce personne pour régler des comptes à des personnalités politiques sous prétexte qu'elles ne nous ont pas assisté lors des funérailles de notre regretté frère ». Et pour conclure, la famille du feu Valentin Senga « demande à l'opinion nationale de garder une pensée pieuse de l'illustre disparu ».

A travers la réaction de la famille du feu Valentin Senga, les funérailles du feu ancien premier gouverneur du Bas-Uélé sert de prétexte pour des coups bas et de règlements des comptes politiques, alors qu'on avance résolument vers les élections législatives et provinciales prévues en décembre 2023.

Martin Engimo



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

9^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Patrick Muyaya s'explique sur des questions diplomatiques

Le ministre de la Communication et Médias de la République démocratique du Congo (RDC), Patrick Muyaya Katembwe, a, au cours d'un briefing avec la presse lors des neuvièmes Jeux de la Francophonie, tenus à Kinshasa du 27 juillet au 6 août, recadré les journalistes quant aux questions diplomatiques.

Lors de la tenue des neuvièmes Jeux de la francophonie, les langues se sont déliées dans tout le sens, notamment du rapprochement ou mieux de la visite du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, au Rwanda et de son absence à la cérémonie d'ouverture de ces jeux, le 27 juillet au stade des Martyrs de la Pentecôte. Répondant à la question d'un journaliste de son pays sur cette question qui a fait l'actualité même au sein de la population, au cours d'un briefing pendant ces jeux, le ministre de la Communication et des Médias de la RDC a d'abord éclairé la lanterne sur l'absence du chef de l'État congolais à l'ouverture des jeux. « Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, était attendu à Kinshasa à l'ouverture des jeux. Il n'est pas arrivé simplement parce qu'il était parti en Russie pour le sommet Russie-Afrique. En dépit de ce conflit de calendrier, il s'est fait représenter par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui



Le ministre Patrick Muyaya Katembwe au milieu de la ministre de la Culture et du directeur national des 9^{es} jeux de la francophonie/DR

avait dans sa délégation plusieurs ministres, notamment le ministre Thierry Mougalla de la communication. Cette présence à la cérémonie marquant le début des neuvièmes Jeux de la Francophonie illustre déjà la nature des rapports que nous

avons », a-t-il précisé.

Poursuivant son propos, Patrick Muyaya Katembwe a dit : « Chaque pays, comme je l'ai dit la dernière fois, est souverain et libre d'avoir sa stratégie diplomatique. Que la République du Congo ou la République centrafricaine se rapprochent du Rwanda, nous respectons leur choix. Ici, il faut comprendre la frustration du reste justifiée ou compréhensive des Congolais lorsqu'ils estiment du fait de notre proximité avec le Congo-Brazzaville, il ne peut pas se rapprocher du Rwanda dans ce contexte. Ça c'est une opinion congolaise qui s'est exprimée, qui est justifiée, il faut la respecter, parce que les citoyens ont le droit de s'exprimer sur la situation générale qui se passe dans la sous-région. »

Indiquant par la suite qu'il n'est pas acceptable et cela vaut pour la presse et pour tout le monde. « On ne prend pas la parole pour insulter ou prononcer des propos discourtois envers un quidam ou envers un chef d'État. Je pense que nous avons eu l'occasion, au terme de la réunion entre les deux Premiers ministres, de parler principalement des sujets qui intéressent nos deux pays, à savoir l'énergie, le bassin forestier, le pont route-rail », a-t-il martelé.

« On ne prend pas la parole pour insulter ou prononcer des propos discourtois envers un quidam ou envers un chef d'État. Je pense que nous avons eu l'occasion, au terme de la réunion entre les deux Premiers ministres, de parler principalement des sujets qui intéressent nos deux pays, à savoir l'énergie, le bassin forestier, le pont route-rail », a-t-il martelé.

Bruno Okokana

Les neuvièmes jeux bouclés en beauté

Les lampions des neuvièmes Jeux de la Francophonie se sont éteints au cours d'une cérémonie au stade des Martyrs de la Pentecôte placée sous le haut patronage du président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La République du Congo a été représentée à ces jeux dans les domaines du sport et de la culture. Dans l'ensemble, le pays a obtenu douze médailles dont quatre en argent et huit en bronze. Il s'est agi de deux médailles en athlétisme, une en handispport (sport des personnes vivant avec handicap) et une en photographie, en ce qui concerne les médailles en argent. En bronze, le Congo a reçu trois médailles en athlétisme, trois en lutttes libres ou associées, et deux au judo. Roméo Manzila, Prince Y Kibaya, Madara Samba, Natacha Ngoye, Raby Bapeleka, Erica Ngakali, J.C. Atongui, Hardel Samba, Lhyliann Ralff Therance, tels sont les différents artistes qui ont glané des médailles. Le Congo a occupé le vingt-deuxième rang au classement général.

Pour le chef de la délégation, Antoine N'Dolo-Kombo, attaché aux Sports et à l'Éducation physique au cabinet du ministère de la Jeunesse et des Sports, ces résultats sont satisfaisants. « Je trouve ces résultats satisfaisants, parce que techniquement la République du Congo a été plus rentable aux résultats en comparaison aux huitièmes Jeux de la Francophonie tenus à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 2017, avec seulement trois records nationaux battus en athlétisme. Je reste comblé même si

l'or n'a pas coulé sur les podiums où nous sommes montés », a-t-il exprimé sa joie.

Le Maroc premier au classement et la RDC neuvième

Les neuvièmes Jeux de la Francophonie ont accueilli près de deux mille artistes et sportifs de 37 pays. Au total, 378 médailles ont été remportées par les différents participants aux onze concours culturels et neuf compétitions sportives. En effet, après dix jours des jeux, le Maroc est terminé en tête avec 58 médailles dont 23 en or. La RDC pays organisateur est terminée neuvième avec 34 médailles dont 5 en or, 11 en argent et 18 en bronze.

Pour le ministre des Sports de la RDC, Claude-François Kabulo Mwana Kabulo, la mission est accomplie. « Aujourd'hui 6 août nous tournons la page des neuvièmes Jeux de la Francophonie. Nous pouvons dire sans crainte d'être contredit que le pari d'organiser les neuvièmes Jeux de la Francophonie a été gagné haut la main. Nous pouvons dire que la jeunesse congolaise a été à la hauteur de nos attentes. Elle a été enthousiasmée par les Jeux de la francophonie. L'engouement manifesté par la population est un indicateur indéniable du succès de ces jeux. Enfin, nous pouvons



Quelques drapeaux des pays membres de la Francophonie/DR

dire avec fierté que les neuvièmes Jeux de la Francophonie ont été à la hauteur de nos hôtes et de nos partenaires », a-t-il déclaré.

Clôturant les neuvièmes Jeux de la francophonie, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a reconnu que ces jeux de la Francophonie resteront gravés dans la mémoire collective des Congolais et seront inscrits dans les annales de la Francophonie comme un événement historique ayant contribué significativement à cimenter leur appartenance à cette communauté, notamment dans la promotion de sa diversi-

té culturelle et dans son rayonnement à travers le monde. « La République démocratique du Congo est déterminée à capitaliser sur cette réussite et sur les infrastructures nous léguées par ces neuvièmes jeux pour impulser des changements qualitatifs et mettre en place des mécanismes qui permettront désormais à la jeunesse congolaise de rêver grand et de profiter de toutes les opportunités pour réaliser ses potentialités, particulièrement dans le domaine des sports et des arts ainsi que dans celui de l'éducation,

car c'est avec la jeunesse que nous construirons l'avenir et la Francophonie de demain. Je déclare clos les neuvièmes Jeux de la Francophonie. »

Notons que la cérémonie de clôture a été suivie d'un concert populaire donné au stade des Martyrs de la Pentecôte par Ferre Gola avant que ce dernier ne demande à ses fans de le suivre au Palais du peuple. Plus de peur que de mal, les neuvièmes Jeux de la Francophonie se sont bien déroulés. Les dispositions sécuritaires mises en place ont été très efficaces.

Bruno Okokana

VIENT DE PARAÎTRE

Le temps du rêve de Germain Joseph Yamba

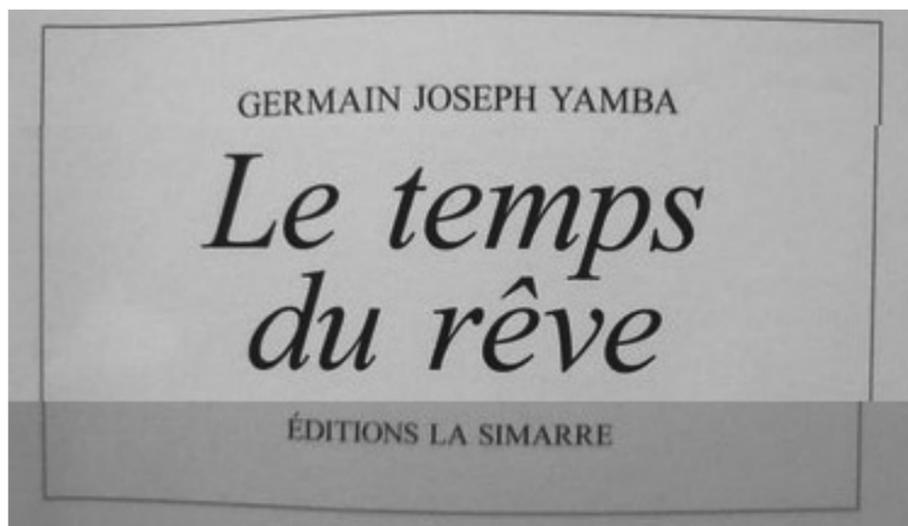
Entre réunions imprévues, urgences à l'agenda, conclusions-fleuves à rédiger, face à un nouvel argument de l'adversaire, pour défendre ses clients, Maître Germain Joseph Yamba est parvenu à s'organiser pour écrire «Le temps du rêve», paru aux Éditions La Simarre.

Dans son premier roman, à l'adresse «Aux miens et à l'humanité», l'auteur rend un délicat hommage en partie à ses parents, sa famille et à tous ses proches disparus trop tôt au fil des années depuis sa tendre enfance jusqu'à ce jour.

En sept chapitres, il mène le lecteur de manière romancée, envoûtante, pleine de sensibilité, à découvrir le cœur disert d'un homme humaniste et chaleureux, aspirant à l'ouverture à l'autre. Puisant dans ses souvenirs, sous le prisme délicat de l'intime, il relate tout l'amour pour ses parents et la détresse de l'enfant qui a perdu sa mère alors qu'il n'avait que douze ans.

Extrait / Page 10

«Nul ne faisait rien isolé dans son coin. Cette bizarrerie n'existe pas chez nous. A vrai dire, elle ne nous effleure même pas l'esprit. Dans nos cultures, la solidarité est un art de vivre. Elle coule dans nos veines. Avant toute chose et à la fin de toute chose, c'est toujours le groupe qui prime. Nous vivons en famille, sans pouvoir en définir les contours. Si nous ne sommes pas frères, nous sommes cousins. Les uns sont issus des autres et tout le monde est relié. Cela fait un village, puis une tribu, et, au bout du compte, on trouve un peuple».



«Nul ne faisait rien isolé dans son coin. Cette bizarrerie n'existe pas chez nous. A vrai dire, elle ne nous effleure même pas l'esprit. Dans nos cultures, la solidarité est un art de vivre. Elle coule dans nos veines. Avant toute chose et à la fin de toute chose, c'est toujours le groupe qui prime. Nous vivons en famille, sans pouvoir en définir les contours. Si nous ne sommes pas frères, nous sommes cousins. Les uns sont issus des autres et tout le monde est relié. Cela fait un village, puis une tribu, et, au bout du compte, on trouve un peuple».

nos veines. Avant toute chose et à la fin de toute chose, c'est toujours le groupe qui prime. Nous vivons en famille, sans pouvoir en définir les contours. Si nous ne sommes pas frères, nous sommes cousins. Les uns sont issus des autres et tout le monde est relié. Cela fait un village, puis une tribu, et, au bout du compte, on trouve un peuple».

Cette envie d'écrire lui est venue au fil du temps, dans un élan de vérité revêtu d'assurance, à vouloir s'exprimer à travers un texte majeur. Il a toujours voulu cautionner par écrit les différentes étapes de sa vie, de Pointe-Noire au Congo, en passant par Brazzaville et jusqu'à Tours, en France, où Germain Joseph Yamba, docteur en droit, exerce le métier d'avocat au Barreau de Tours. L'avocat ouvre une brèche dans la littérature dans laquelle il prétend plaider durant un certain temps.

Marie Alfred Ngoma

IN MEMORIAM



12 août 2017- 12 août 2023 : cela fait six ans qu'il a plu au Seigneur Dieu Tout-puissant de rappeler auprès de lui notre père, Octavin Bozome Messong, ancien directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI).

A ce triste anniversaire, ses enfants et sa famille prient toutes les personnes qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe sera dite en sa mémoire le samedi 12 août 2023 à l'Eglise Saint-Esprit à MOUNGALI, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Congo appelle à la mobilisation

A l'occasion du sommet de l'Amazonie tenu du 8 au 9 août à Belém (Brésil), le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso a lancé un appel aux autorités des pays abritant les plus grands Bassins forestiers du monde et à d'autres dirigeants de participer aux assises de Brazzaville qui se tiendront en octobre prochain.

En sa qualité de président de la Commission climat du Bassin du Congo, Denis Sassou N'Gusso a défini, devant plusieurs dirigeants du monde, les grandes lignes qui vont caractériser le sommet des trois bassins forestiers tropicaux (Congo, Amazonie, Bornéo Mékong) prévu en octobre. Un grand rendez-vous dont l'objectif est, d'après lui, de faire progresser l'ambition pour la protection et la gestion durable des forêts tropicales.

« Nous serons très heureux de vous accueillir dans notre pays, d'unir ensemble nos intelligences pour parvenir à un accord qui marquera une rupture dans la longue épopée pour la préservation de l'environnement sur la planète », a déclaré Denis Sassou N'Gusso.

En outre, il a la ferme conviction que « les leaders des pays abritant les trois plus grands bassins forestiers tropicaux doivent chercher ensemble à joindre leurs efforts pour peser davantage dans les grandes négociations internationales relatives au changement climatique ».

Par ailleurs, Denis Sassou N'Gusso a dénoncé le manque d'engagement financier dans la lutte contre le réchauffement climatique, malgré la prise de conscience sur la protection des forêts, depuis le premier accord de Copenhague en 2009.

« Depuis toutes ces années,



Denis Sassou N'Gusso délivrant son message DR

nous avons assisté à l'émergence des programmes internationaux destinés à lutter contre la déforestation. Mais avons-nous à ce jour bénéficié du nécessaire changement d'échelle dans la prise en charge internationale de la lutte contre la déforestation ? A l'évidence, non ! Nous avons plutôt eu droit à une prolifération bureaucratique de programmes si difficiles à mettre en œuvre », s'est indigné le chef de l'Etat.

« Nous avons reçu des demandes toujours plus pressantes relatives à la gouver-

nance de ces programmes qui viennent largement empiéter sur notre souveraineté nationale. En somme, nous avons vu beaucoup d'exigence, mais peu de véritables engagements financiers. On nous demande des réformes avant les financements. Mais nous voulons des financements pour pouvoir faire des réformes », a signifié Denis Sassou N'Gusso, estimant que le moment est venu de réunir les trois bassins forestiers « pour constituer une force qui compte et pèse sur la gouvernance mondiale ».

« Créer une organisation

solide et crédible des trois bassins forestiers tropicaux »

L'objectif principal du sommet de Brazzaville, a annoncé le président de la Commission Climat du Bassin du Congo, est de « créer une organisation solide et crédible des trois bassins forestiers tropicaux ». « Une organisation pérenne qui jouera un rôle déterminant dans la préparation des grandes échéances internationales sur le climat. Elle nous permettra de mieux défendre les intérêts de nos trois bassins et de valoriser leur potentiel ».

« Nous serons très heureux de vous accueillir dans notre pays, d'unir ensemble nos intelligences pour parvenir à un accord qui marquera une rupture dans la longue épopée pour la préservation de l'environnement sur la planète »,

Le sommet de Brazzaville, a poursuivi Denis Sassou N'Gusso, offrira aussi l'occasion « de prendre une grande initiative politique qui démontrera que le lancement de notre nouvelle organisation est une intention de participer à l'agenda international au lieu de le subir ».

« Pour nous tous, à l'évidence, c'est le sujet de financement qui est prioritaire. La rémunération de nos services écosystémiques n'est pas seulement une affaire de justice, mais aussi une question d'efficacité dans la lutte contre le changement climatique.

La contribution que nous demanderions à Brazzaville pourrait avoir comme objectif de nous donner un cadre de financement stable. Nous avons besoin de ce cadre pour entreprendre des réformes susceptibles de nous permettre de lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique », a souligné le président de la République.

Ainsi, le sommet de Belém sur la sauvegarde de la forêt amazonienne s'est présenté comme un moment indispensable dans la formulation des éléments pouvant garantir le succès du sommet pour la préservation et la restauration des trois poumons verts de la planète que Brazzaville va accueillir.

Yvette Reine Nzaba

CHAMPIONNAT NATIONAL U-17

Les qualifiés attendent avec impatience la phase finale

La Jeunesse sportive de Talangai (JST), l'AS Otohô dans le groupe A, puis les Diables noirs et l'Etoile du Congo dans le groupe B se sont qualifiés pour la phase finale du championnat national des moins de 17 ans au terme des quatre matches de poules.

Dans la zone de Brazzaville, la première phase de la compétition mettait aux prises dix clubs repartis en deux poules de cinq. La JST a été l'équipe la plus en forme de cette phase. Elle s'est classée première du groupe A avec dix points, remportant trois matches contre un nul. Elle a marqué onze buts contre deux encaissés.

Sa première place lui offre une qualification à la phase finale avec l'As Otohô sa dauphine. Cette formation a obtenu neuf points en

quatre sorties grâce à ses sept buts inscrits contre quatre encaissés. Dans ce groupe, le FC Kondzo (cinq points), le Club athlétique renaissance aiglons (deux points) et Patronage (un point) sont éliminés.

Dans le groupe B, les Diables noirs ont occupé la première place avec neuf points en quatre matches pour neuf buts marqués contre quatre encaissés. Ils sont suivis de près par l'Etoile du Congo sept points pour huit buts marqués en quatre matches contre cinq



La Jeunesse sportive de la Talangai, la meilleure équipe de la zone AAdiac

encaissés. Les deux équipes ont validé leur ticket pour la finale devant l'As Jeunesse unie de Kintélé (sept

points+0), Bana nouvelle génération (quatre points) et Interclub (un point). Les quatre qualifiés seront

rejoints par les deux autres de la zone B dont la première phase finie le 20 août.

James Golden Eloué